



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 10 mars à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 05/03/2026
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Laetitia PRADINES, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Valérie
GAGNE, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,
Christine SIMON, Roland SEUX, Serge ABOULIN, Bernadette
PELISSIER.
Excusés :
Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Gilles AUDRAS, qui a donné procuration à Franck PAILLON,
Sabine JOUVHOMME, qui a donné procuration à Valérie GAGNE,
Denis CLAMENS, qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT.

Secrétaire de séance : Danièle VALLERY

OBJET : Approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2025 du comptable du Trésor et de l'ordonnateur.

Le Conseil municipal de la commune de BLAVOZY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON, Maire.

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) constitue un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendu des comptes.

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour les budgets éligibles de la commune de Blavozy (budget principal et budgets annexes) produisent désormais un compte financier unique.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Serge ABOULIN, adjoint aux finances, en qualité de président de séance pour la présentation et le vote des CFU.

Monsieur Serge ABOULIN, adjoint délégué aux finances, président de séance, soumet à l'assemblée délibérante les CFU 2025 du budget principal et des budgets annexes, dressés par Monsieur le Maire et Madame le comptable public.

Ces CFU font ressortir les résultats suivants :

1/ BUDGET PRINCIPAL :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Euros (€)
Recettes	2 065 038,22
Dépenses	1 369 050,84
Résultat de l'exercice	695 987,38
Excédent antérieur	512 003,65
Résultat de fonctionnement (excédent global) A	1 207 991,03
SECTION D'INVESTISSEMENT	

Recettes	1 215 508,40
Dépenses	1 933 761,44
Résultat de l'exercice	- 718 253,04
Excédent antérieur	- 61 195,44
Résultat d'investissement (déficit global) B	- 779 448,48
RAR Recettes C	451 967,97
RAR Dépenses D	150 000,00
Besoin de financement = (B-C+D)	477 480,51

2/ BUDGET ANNEXE POLE SANTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Euros (€)
Recettes	85 370,00
Dépenses	84 412,06
Résultat de l'exercice	957,94
Déficit antérieur	- 11 217,64
Résultat de fonctionnement (déficit global) A	- 10 259,70
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	1 546 994,96
Dépenses	501 492,73
Résultat de l'exercice	811 510,37
Déficit antérieur	- 233 991,86
Résultat d'investissement (excédent global) B	1 045 502,23
RAR Recettes C	152 490,48
RAR Dépenses D	26 500,00

3/ BUDGET ANNEXE CENTRALES PHOTOVOTAIQUES :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Euros (€)
Recettes	112 171,87
Dépenses	132 051,21
Résultat de l'exercice	- 19 879,34
Excédent antérieur	60 798,95
Résultat de fonctionnement (excédent global)	40 919,61
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	93 107,40
Dépenses	153 178,61
Résultat de l'exercice	- 60 071,21
Excédent antérieur	3 823,66
Résultat d'investissement (déficit global)	- 56 247,55

4 / BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES BLEUETS :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Euros (€)
Recettes	0,00
Dépenses	31 640,00
Résultat de l'exercice	- 31 640,00
Excédent antérieur	12 491,24
Résultat de fonctionnement	- 19 148,76
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	0,00
Dépenses	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Excédent antérieur	0,00
Résultat d'investissement	0,00

5 / BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES RIVES DE LA SUMENE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Euros (€)
Recettes	56 861,86
Dépenses	34 439,56
Résultat de l'exercice	22 422,50
Excédent antérieur	0,20
Résultat de fonctionnement (excédent global)	22 422,50
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	0,00
Dépenses	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Déficit antérieur	33 807,18
Résultat d'investissement (déficit global)	33 807,18

6 / BUDGET ANNEXE CCAS :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Euros (€)
Recettes	7 049,00
Dépenses	7 128,37
Résultat de l'exercice	- 79,37
Excédent antérieur	3 322,00
Résultat de fonctionnement (excédent global)	3 243,22
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	0,00
Dépenses	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Excédent antérieur	0,00
Résultat d'investissement	0,00

Après présentation des CFU 2025 du budget principal et ~~des budgets annexes lotissements~~, photovoltaïque, pôle santé, et CCAS Monsieur Franck PAILLON, Maire, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de les voter.

Monsieur Serge ABOULIN invite l'assemblée à se prononcer sur ces CFU de l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **APPROUVE** le compte financier unique du budget principal
- **APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe pôle santé
- **APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe centrales photovoltaïques
- **APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe Lotissement Les Bleuets
- **APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe Lotissement Les Rives de la Sumène
- **APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe CCAS.

Le Président,
Serge ABOULIN

Fait et délibéré le 10/03/2026
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Danièle VALLERY